



MAIRIE DE  
**FABAS**

LE  
**BULLETIN  
MUNICIPAL**

2023

**MAIRIE** • 82170 FABAS  
05 63 67 30 57  
mairie-fabas@info82.com  
[www.fabas82.fr](http://www.fabas82.fr)

# SOMMAIRE

CARNET DE VIE

LE MOT DU MAIRE

P.2

P.3

LE CONSEIL MUNICIPAL  
& LE PERSONNEL  
COMMUNAL

INFORMATIONS MAIRIE

INTERCOMMUNALITÉ

P.4

P.5

P.12

SCOLAIRE & LOISIRS

ASSOCIATIONS

AU QUOTIDIEN

P.14

P.17

P.20

## Carnet de vie

Bienvenue à

- “ • Gabin  
• Hailey  
• Catalyna  
• Gaston  
• Arthur  
• Lou  
• Bazil ”

Félicitations à

- “  
• Pascal et Sophie ”

Pensées à

- “  
• Elise  
• Edouard  
• Raymonde  
• Marc  
• Corinne ”



## LE MOT DU MAIRE

### Chères Fabasiennes, Chers Fabasiens,

Enfin nous avons pu tomber le masque pour vivre un été 2022 normalement... Enfin presque puisque la guerre en Ukraine s'intensifiait au même moment ayant pour conséquence une forte inflation, sur le prix de l'énergie et des produits de tous les jours. Cela a entraîné une baisse importante de votre pouvoir d'achat mais également un impact négatif sur le budget et les finances de la commune. Ce contexte donne de plus en plus de sens à notre projet de centrale photovoltaïque sur les terrains de l'ancienne gravière en bordure d'autoroute. Au-delà de produire de l'électricité verte, cela apportera de nouvelles recettes non négligeables pour la commune. Un permis de construire devrait être déposé courant 2023 par la société en charge de ce chantier.

L'année 2022 fut également marquée par la canicule, et par conséquent des restrictions d'eau qui ont été en vigueur jusqu'en hiver. Il va falloir rapidement avoir le courage de prendre des mesures concrètes pour stocker de l'eau lors des périodes pluvieuses, sans céder à la pression de groupuscules extrémistes minoritaires.

Pour éviter de devenir un village dortoir, nous encourageons les activités associatives, la création d'associations, Fabas ne se développera pas sans elles. Nous avons pour cela créé une salle qui leur est dédiée « l'OUSTAL ». Comme j'ai pu le faire lors de l'inauguration de cet équipement en juin dernier, je renouvelle mes remerciements aux artisans qui ont œuvré gracieusement sur une grosse partie de cette construction. Je n'oublie pas non plus dans mes remerciements les chefs de chantier Christian Pozza 1er adjoint et le président de l'ACCA Julien Duché, les membres de l'ACCA et de l'Ambiance Fabassienne ainsi que quelques bénévoles qui se sont mobilisés les samedis du printemps/été 2021.

Je félicite les associations pour leur implication car pendant deux ans, elles ont eu une tâche difficile pour maintenir une programmation. Nous avons pu constater que vous en aviez besoin, vue l'affluence à ces manifestations. Continuez à participer, devenez membres actifs de ces structures, elles ont besoin de vous ou créez-en de nouvelles.

**Vous êtes cordialement invités à partager  
les vœux de la municipalité  
le dimanche 29 janvier  
à 11H30 dans notre salle des fêtes.**

Jérôme Soursac

## LE CONSEIL & PERSONNEL COMMUNAL

# LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
Jérôme **SOURSAC**



**1er Adjoint**  
Christian **POZZA**



**2ème Adjointe**  
Gaëlle **LAFARGUE**



**3ème Adjoint**  
Hervé **COUPELLIER**



**4ème Adjoint**  
Nicolas **VERDIER**



Luc  
**CHRIST**



Benjamin  
**FERRAN**



Stéphane  
**GRAILHE**



Julien  
**LAPEZE**



Emilie  
**LUC**



Sylvie  
**MAZET**



Guillaume  
**PINAR**



Loïc  
**REGHENAZ**



Jean-Paul  
**RUIZ**



Paul  
**RUIZ**

# LE PERSONNEL COMMUNAL

### Administratif

- Élisabeth CACCLIN: Secrétaire de Mairie

### Espaces verts et travaux d'entretien

- Jonathan LOO : Agent technique
- Stéphane GUILLARD : Agent technique

### Agent d'entretien des locaux

- Corinne AMEDEE

### Restauration scolaire

- Irina ROSIER

### École, ALAE et ALSH

- Céline LAGIEWKA: Directrice ALAE/ALSH
- Laetitia DESPAS : Animatrice
- Roselyne TRANIER-ALAUX: Animatrice
- Pauline DURIEU : Animatrice
- Sabine CARRE : Animatrice
- Corinne MOLINA : Atsem
- Sabrina GUIRAUD : Atsem

# NOS RÉALISATIONS & PROJETS

## L'OUSTAL



Depuis maintenant un an, la salle des associations est opérationnelle.

L'inauguration a eu lieu le 25/06/2022 en présence de l'ancienne Ministre Mme Sylvia Pinel, du Sénateur M. François Bonhomme et de la Présidente de la Communauté de Commune, Mme Marie-Claude Nègre.

La salle de découpe attenante à l'Oustal permet aux chasseurs de pouvoir préparer le gibier dans des conditions sanitaires excellentes.

Pour des raisons pratiques, la gestion du planning pour l'occupation de la salle a été confiée au comité des fêtes et à l'association de chasse.

Nous vous rappelons néanmoins que cette salle est à la disposition de l'ensemble des associations déclarées sur la commune. La mairie peut également utiliser cette salle lors de manifestations, permettant ainsi de limiter les coûts liés à l'occupation de la salle des fêtes (chauffage, nettoyage, ...)

Les retours des associations sont bons : la salle est très fonctionnelle. La municipalité tient à remercier à nouveau tous les acteurs ayant permis la réalisation de ce projet.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Extension et rénovation de celui-ci.

En 2022, le Syndicat Départemental d'Énergie a augmenté le plafond de travaux subventionnables par an passant de 28000 € à 100000 €.

Le conseil municipal de Fabas a décidé :

- Prolonger l'éclairage chemin du Riounet, chantier subventionné à 40%.
- Remplacer les lampadaires du parking de la salle des fêtes (notamment pour faciliter les manifestations), subventionné à 40% avec un complément de 300 € par luminaire rénové.

Par ailleurs, le nouveau lotissement situé chemin de la Négrette est d'ores-et-déjà équipé puisque cet aspect « éclairage » était directement intégré au projet.

Un point important doit être souligné dans ce contexte de maîtrise de la consommation énergétique : la rénovation de l'éclairage public est une priorité pour le conseil et se poursuivra, en adéquation avec notre budget, pour atteindre l'objectif du 100% LED.

L'ensemble des luminaires installés ces dernières années, équipés de LED, sont économiques et garantissent une bonne performance d'éclairage. Pour la rue du bourg, un système d'abaisseur est présent pour diminuer l'intensité lumineuse de 50% entre 23h et 5h du matin. Pour toutes les autres rues, lors de rénovation ou d'extension, le choix est fait de l'extinction de minuit à 5h.



# NOS RÉALISATIONS, PROJETS & INFOS

## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

### Situation

Le projet est prévu sur le site de l'ancienne carrière ayant servi à la construction de l'autoroute. C'est actuellement une friche agricole. Plusieurs mois d'étude ont été nécessaires pour mesurer les enjeux liés à la faune, à la flore, aux habitats naturels et aux zones humides. A titre d'exemple, une espèce d'orchidée sauvage typique des environs a été identifiée, elle devra être préservée, le projet exclut de fait la zone concernée.

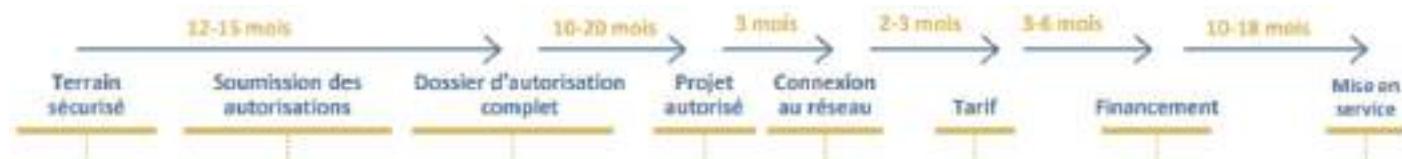
**L'étude a conclu que le projet pouvait se réaliser de la manière suivante et le permis de construire a été déposé fin décembre 2022 :**

*Zone de panneaux photovoltaïques Au total, il y aurait une surface de panneaux de 10ha, dont 7ha appartenant à la commune.*



### Avancement

Voici les étapes classiques d'avancement de projet photovoltaïque :



Concernant le projet sur Fabas :

Ce qui est validé...	Ce qui est en cours...	Ce qu'il reste à réaliser...
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Terrain sécurisé</li> <li>➤ Soumission des autorisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ PC déposé fin décembre 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet autorisé</li> <li>➤ Connexion au réseau</li> <li>➤ Tarif</li> <li>➤ Financement</li> <li>➤ Mise en service : <b><i>pourrait se faire courant 2025</i></b></li> </ul>

### Intérêt pour Fabas

C'est la société AEDES qui pilote ce projet depuis maintenant plusieurs mois. AEDES réalise le développement du projet, la construction de la centrale et l'exploitation de celle-ci pendant 30 ans. Ceci sans aucun frais pour la commune. Une fois en service, ce sera une nouvelle recette financière pour la municipalité, qui permettra entre autres de compenser la hausse de l'énergie impactant nos budgets de fonctionnement. En effet, à un loyer perçu annuellement, s'ajoutera la taxe sur le foncier bâti et une éventuelle partie de la taxe IFER (Discussion en cours à l'assemblée).

## INFORMATIONS MAIRIE

### JOURNÉE CITOYENNE « PLANTATION DE HAIES »

Grâce à une équipe d'une quinzaine de personnes, 320 plants ont été mis en terre le long de la parcelle de l'école. Une cinquantaine d'arbres ont ensuite été plantés par l'école et le centre de loisirs.

L'association « Campagnes vivantes 82 » nous a assisté dans ce projet, elle a également informé les enfants afin de les sensibiliser sur le rôle d'une haie.

Le rôle de l'association « Campagnes vivantes 82 » est de promouvoir l'arbre et la haie champêtre depuis 1992 sur l'ensemble du territoire tarn-et-garonnais. Elle a été créée par des agriculteurs soucieux de restaurer les paysages et de préserver l'environnement tout en oeuvrant pour la conservation des sols. Elle est une des plus anciennes associations de planteurs de haies de la région Occitanie.

#### + d'informations :

<https://campagnesvivantes82.fr/>



### ROUTE DÉPARTEMENTALE D50



Au début de l'année 2022, nous avons alerté le conseil départemental sur le caractère dangereux de la Route Départementale D50 reliant Fabas à Campsas, notamment la portion bordée de platanes qui a été le lieu de plusieurs accidents sur l'année 2021.

En retour, le service Voirie du Conseil départemental a apporté les améliorations suivantes :

- Extension de la limitation à 70km/h de la sortie du village à la fin de zone bordée de platanes,
- Implantation de plusieurs panneaux de rappel de la limitation,
- Ajout de panneaux indiquant les rétrécissements de la voie,
- Ajout de balises de signalisation d'obstacles aux abords des 2 ponts.

La signalétique est un aspect important de la prévention mais il est du devoir de chacun de respecter les limitations pour éviter des drames, que ce soit sur la D50 ou bien dans les rues du village où sont régulièrement constatées des vitesses excessives.

### LA FÉDÉRATION DE PÊCHE ET LE LAC

La fédération de pêche du Tarn et Garonne est chargée de la gestion du lac de BREGNOL. Pour cela, elle rappelle que le permis de pêche est obligatoire sur le lac depuis novembre 2021. À la suite du lâcher de poissons blancs (gardon), le lac est très fréquenté pour ce loisir de pêche. Nous pouvons voir les aménagements faits par les pratiquants tout autour du lac. Pour cette année 2023 elle va faire un lâcher de Blackbass adultes pour améliorer la reproduction. Et pour l'année 2024, elle prévoit un aménagement du plan d'eau avec la mise en place d'un ponton, d'un parking et d'une rampe de mise à l'eau pour les barques. Petit rappel les moteurs thermiques ne sont pas autorisés à naviguer sur le lac.



# L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

<https://app.panneaupocket.com/ville/1936542121-fabas-82170>



## LES INFORMATIONS ET ALERTES DE VOTRE COLLECTIVITÉ SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre collectivité grâce à l'application PanneauPocket.

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur App Store, Play Store ou AppGallery.



1

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **son code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

2

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**



## INFORMATIONS MAIRIE

### UN GRAND MERCI BRIGITTE... ET BIENVENUE ELISABETH !



Cette année 2022 aura été marquée par le départ en retraite de notre secrétaire de mairie Brigitte CAUMARTIN après 26 années de bons et loyaux services. Sur son chemin professionnel, elle aura collaboré avec 3 maires différents :

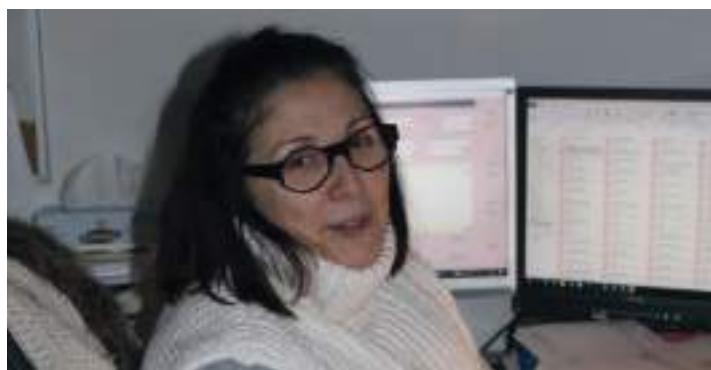
Mr Pleinecassagne (qui l'a embauchée en 1996), Mme Mégias et Mr Soursac.

Le métier de secrétaire de mairie dans une petite commune comme la nôtre n'est pas chose aisée car il faut être compétent dans tous les domaines. Pour y parvenir, elle a pu s'appuyer sur le Centre de Gestion du Tarn-Et-Garonne, une entité indispensable toujours disponible et de bon conseil sur la majorité de nos thématiques administratives. La trésorerie publique a aussi été d'un précieux support, bien que les changements successifs aient conduit à de multiples changements de pratiques et à un éloignement géographique (d'abord située à Grisolles puis à Verdun-Sur-Garonne et enfin à Moissac aujourd'hui).

Dévouée à la commune tout au long de sa carrière, Brigitte a répondu de nombreuses fois présente pour prêter main forte à l'école ou au centre de loisirs, pour dépanner de manière ponctuelle, avec un état d'esprit remarquable qui en a fait quelqu'un de très apprécié par ses collègues et l'ensemble du conseil municipal.

Et la réciprocité s'applique. Brigitte tient d'ailleurs à remercier tout particulièrement Christian POZZA, élu à la mairie tout au long de la carrière de Brigitte, pour sa présence, sa disponibilité et sa sympathie.

Maintenant, une page se tourne, nous souhaitons à Brigitte une très belle retraite pleine de joie et de bonheur.



Depuis le 1er septembre 2022, c'est Elisabeth CACCLIN qui occupe le poste de secrétaire de mairie.

Bon nombre d'entre vous la connaissent certainement.

Elisabeth a été Fabasiennne pendant 6ans, elle a été membre active de l'Ambiance Fabassienne pendant de nombreuses années et animatrice au Centre de Loisirs de 2015 à 2022. Très investie pour la commune, elle le devient encore davantage en prenant maintenant la suite de Brigitte. Pour l'aider dans sa fonction, elle pourra s'appuyer sur son expérience professionnelle puisqu'Elisabeth a été secrétaire de direction pour une filiale du groupe GMF pendant 19 ans, des compétences qui lui seront très utiles.

Nous souhaitons à Elisabeth tous nos vœux de réussite dans cette prise de poste !

Le 27 septembre dernier, la municipalité a organisé un pot de départ en l'honneur de Brigitte, placé sous le signe de la bonne humeur, comme vous le voyez ci-dessous. Elisabeth (à gauche) est déjà dans l'ambiance !

#### Infos Mairie :

- Heures d'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- E-mail : [mairie-fabas@info82.com](mailto:mairie-fabas@info82.com)
- Téléphone : 05.63.67.30.57
- Site internet : <https://www.fabas82.fr/>
- PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/ville/1936542121-fabas-82170>



# Commémoration DU 11 NOVEMBRE

Le vendredi 11 Novembre dernier s'est tenue la commémoration de l'Armistice de 1918. Le discours de Mr le Maire s'est tenu devant une quarantaine de personnes, dont Sylvia Pinel ancienne Ministre et Mme CONTE doyenne de la commune âgée de 100ans . A l'issue, un apéritif a été offert par la Mairie à la salle des fêtes. Un moment de convivialité qui a été, comme d'habitude, apprécié de tous.

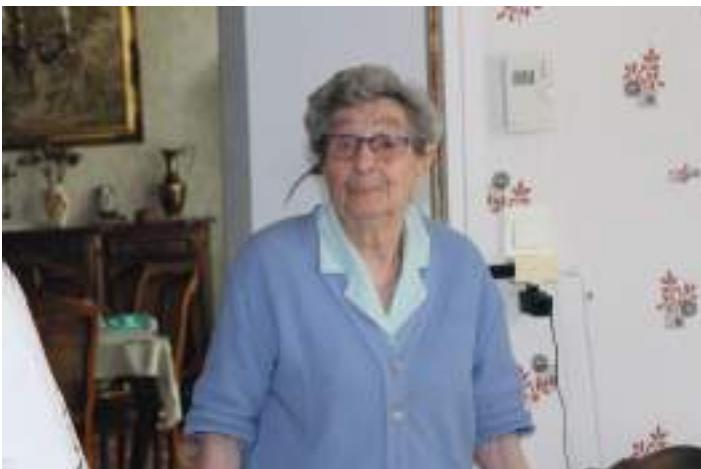


# 100 ans Mme Conte

Marie Conte, première centenaire, honorée par la commune de fabas

Marie Conte est née Marie Toulouse le 7 juin 1922, à Canals. Mariée avec un agriculteur de Fabas, elle y a passé toute sa vie d'adulte. Son époux, avec lequel elle a vécu soixante-dix-sept ans (il est décédé il y a deux ans, à 100 ans passés), y avait ses terres. Toute leur vie s'est déroulée dans ce petit village qu'elle n'a jamais quitté, à travailler leur propriété, vignes et fruitiers; à participer activement à la vie communale, son mari ayant été longtemps adjoint au maire, M. Tajan. Ils ont également participé à la vie associative: fêtes, Association de chasse, «mounjetade» de Toussaint, etc. Mme Conte, très alerte, continue à vivre chez elle, cuisinant, s'occupant de son jardin, arrosant ses fleurs. «Je demande de l'aide pour attacher les tomates tout de même, je ne peux pas trop me baisser! Et je fais attention. Ses loisirs, la lecture surtout, en plus du jardin, pas trop la télévision, ça l'agace, et de bonnes relations de voisinage maintenant comme tout au long de sa vie. Son secret: être bien avec tout le monde et essayer de comprendre les gens.»

Mardi 7 juin, pour honorer Marie Conte, Jérôme Soursac Mr le Maire, Christian Pozza et Hervé Coupellier, adjoints, sont venus lui souhaiter une belle journée pour ses 100 ans et lui offrir un petit cadeau de la part de la commune.



Quatre jeunes messieurs pour honorer une centenaire. Photo DDM

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **GRAND SUD TARN & GARONNE**

## Déchets verts

### 8 ASTUCES POUR BIEN TRIER

Rappelez-vous !

Pour mes déchets ménagers, je trie :



- Mes restes alimentaires au composteur



- Mes ampoules, mes piles, mes objets volumineux et mes déchets spécifiques dans les bornes dédiées et en déchèterie



- Ça emballe, c'est en plastique, carton ou métal "Poubelle jaune"



- Mes papiers dans la "borne à papiers"



- Mes emballages en verre dans le "récup verre"



- Mon ancien mobilier, jouets, livres, petit et gros électroménager chez Emmaüs ou dans le local réemploi en déchèterie



- Mes vêtements, mes chaussures et autres tissus dans les bornes textiles /relais

### Que reste-t-il dans ma poubelle "noire" (ordures ménagères) ? Rien ou presque !

- La litière minérale de mes animaux,
- Mes restes alimentaires non-compostables (moules, huîtres),
- Mes mégots de cigarette,
- Mes déchets hygiéniques (couches, serviettes, lingettes, cotons, masques...).

C'est tout ! Une fois collectées, nos ordures ménagères sont enfouies. Trier c'est donner une seconde vie aux matières par la valorisation et le recyclage, et surtout réduire le volume enfoui !

**Retrouvez l'application Guide du tri, créée par CITEO, pour vous aider à faire le tri des emballages <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>**

### Infos collecte déchets



#### • Bidons de pétrole

Pour rappel, les bidons de pétrole/combustible chauffage sont à déposer en déchèterie

**Il est interdit de déposer dans les bacs jaunes ou noirs**

#### • Vente de calendrier

Pour rappel, les agents de collecte de la CCGSTG ne font pas de vente de calendriers. Si vous êtes démarchés dans ce sens, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie.

A chaque fin de tournée il est imperatif de ne pas laisser sa poubelle dans la rue ou sur les trottoirs. Donc tous les jeudis soir et un lundi soir sur 2, je range ma poubelle chez moi.

# INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Déchets verts

pour votre taille, pensez au broyage de branches !



## France services



Les agences France Services de notre territoire vous accueillent à Grisolles et à Labastide-Saint-Pierre aux horaires habituels (pour en savoir plus [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr)).

Savez-vous que de nombreux partenaires effectuent des permanences dans nos locaux ?

- La Mission locale,
- La plateforme de Rénovation énergétique,
- L'espace de Médiation familiale,
- Le CAUE,
- Le Point Justice,
- AVIE,
- La CAF,
- Montauban Services,
- Le Centre des Finances publiques,
- Le BGE vous reçoivent avec ou sans rendez-vous selon les structures.

Retrouvez les dates et horaires de notre partenaires sur [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr)

## Emploi

### VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI PROCHE DE CHEZ VOUS ?

L'Espace Emploi-Formation (EREF) de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a pour objectif d'offrir un service de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'emploi et de formation. Grâce à son réseau de partenaires et à sa connaissance des employeurs locaux, il vous propose des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle. Venez rencontrer nos conseillers à Montech, Grisolles, Labastide-Saint-Pierre, Verdun-sur-Garonne ou encore Villebrumier. Ils vous proposeront des offres d'emploi locales, des formations qualifiantes, un accompagnement sur mesure, des ateliers à thème, une aide aux formalités emploi (CV, lettre de motivation, démarches Pôle-Emploi, etc.).

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller emploi ou pour toute information complémentaire, appelez le 05 63 27 57 24

Retrouvez également nos offres d'emploi dans votre mairie (remise à jour chaque semaine) ainsi que sur le site [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr) ou encore sur la page Facebook : [grandsud82.fr](https://www.facebook.com/grandsud82fr)

## Divertissement

### Une nouvelle saison de spectacles à découvrir !

Le programme de La Négrette est enfin sorti ! La Communauté de communes et le collectif Négrette vous ont préparé, pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, un programme de spectacles plein de promesses ! Parfois légères, souvent intenses, les diverses propositions artistiques surprennent, émoustillent, poétisent ou interrogent.

- Découvrez le programme sans tarder : [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr)





## SCOLAIRE - LOISIRS



### L'école du grand chêne

L'école comporte trois classes soit 73 élèves répartis de la petite section au CE1.

- Classe des élèves de petite section / moyenne section  
Mme Kagan Laure et Mme Bonneviale Laetitia (le lundi) ont en charge cette classe de 25 élèves (13 élèves de petite section et de 12 élèves de moyenne section). Elles sont accompagnées par Mme Molina Corinne (atsem).
- Classe des élèves de petite section / grande section  
La directrice Mme Courbières Virginie accueille dans sa classe 25 élèves (5 élèves de petite section et 20 élèves de grande section). Mme Guiraud Sabrina l'accompagne en tant qu'atsem.
- Classe des élèves de gs/cp  
Mme Gourcy Muriel est l'enseignante de cette classe composée de 23 élèves (18 élèves de cp et 5 élèves de ce1).

### Rentrée 2022

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée et a eu lieu pour tous les élèves le jeudi 1er septembre 2022.



### LES MANIFESTATIONS 2022 / 2023

#### • Festivités de Noël.

#### • Sortie au cinéma de Fronton

**Mercredi 7 décembre** tous les élèves de maternelle ont assisté à la projection du dessin animé « Opération Père Noël »

**Mardi 14 décembre (matin)** les élèves de la classe de cp/ce1 sont allés voir « Patti et la colère de Poséidon »

**Mercredi 14 décembre :** activités manuelles Réalisation d'une décoration de Noël pour la maison!

**Jeudi 15 décembre :** Goûter et chants de Noël

• **Carnaval des écoles :** nous espérons que cette année le carnaval pourra avoir lieu avec l'école de Canals comme nous le faisions avant l'épidémie de Covid.

• « **Entrez c'est ouvert !** » : les familles sont invitées à venir assister à des moments de classe et à participer avec leurs enfants à des activités proposées par les enseignantes.

• Sortie de fin d'année : le programme de cette journée n'est pas encore établi à ce jour.

- Spectacle de fin d'année : le mardi 20 juin Les élèves présenteront un spectacle sur le thème de « l'Afrique » !

C'est un moment de convivialité et de rencontre très apprécié des familles et des enseignantes ! Les enseignantes et les atsems souhaitent une belle réussite scolaire à tous leurs élèves !



# Boîte à livres !

**Afin de contribuer au développement de la lecture, la municipalité Fabasienne a installé une boîte à livres sous l'abribus de l'école de la commune de Fabas.**

## Quel est le principe ?

Les livres sont disponibles en libre-service. Empruntez, lisez, ramenez, déposez des livres librement et faites-les circuler via d'autres boîtes à livres installées dans d'autres communes.

Tout type de livre trouvera sa place : romans, sports, nature, créations, sans oublier ceux destinés aux enfants.

Donner une nouvelle vie aux ouvrages et faire partager la culture sont les bonnes raisons de cette initiative !



La boîte à livres a été repensée par les représentantes des parents d'élèves de Fabas :

Mesdames Laloze, Deus et Lagier.

Elle a été réalisée en accord avec les services de mairie qui ont mis en place les étagères, customisées et repensées par Mme Lagier Christelle.



2<sup>ème</sup> boîte à livres située au  
305 route de Braguillou  
réalisation de Vive la vie.

**CENTRE DE LOISIRS CAP'S DÉCOUVERTE**



**Une année riche en nouveautés !**

Cette année 2022-2023 accueille de nouveaux enfants et de nouveaux adultes. Il a fallu depuis le mois de septembre que nouveaux et « anciens » prennent leurs marques pour apprendre à travailler ou tout simplement à être ensemble.

L'équipe d'animation semble avoir trouvé cet équilibre et les enfants aussi...

Placés sous le signe des rencontres et de la coopération, ces premiers mois ont permis aux enfants de se retrouver, de s'amuser et d'expérimenter.

Activités culturelles et ludiques sont au programme de cette année. Les enfants ont déjà pu découvrir l'atelier « laine » proposée par Rosy qui remporte un franc succès. Durant les vacances d'automne, grâce à Laëtitia et Sabine, les enfants de maternelle ont participé à des activités sensorielles qu'ils affectionnent particulièrement. Les plus grands ont pu faire de la poterie avec Pauline et déambuler dans les rues de Fabas pour Halloween. Nous remercions les villageois pour leur participation !

Je remercie également Catherine, Corinne A, Corinne M et Sabrina pour leur aide précieuse et leur collaboration au sein de cette équipe.

Parce que l'ALAE n'est pas un simple service de garde et qu'il a pour vocation d'être un lieu d'épanouissement, de

socialisation et d'apprentissage à la citoyenneté, le projet pédagogique de cette année sera axé sur le vivre ensemble, mais pas uniquement. Pour réussir à vivre avec les autres, il est nécessaire que chaque enfant puisse développer de la confiance en soi, de l'estime de soi, de l'empathie pour trouver sa place au sein du collectif. Pour y parvenir, l'équipe sera attentive à proposer des activités favorisant le développement de ces compétences. Tout support est bon prétexte...jardinage, recyclage, tissage, théâtre, sport, spectacle, activités en nature, parc de loisirs....

Et parce que l'éveil et l'éducation sont l'affaire de tous, nous invitons toutes les personnes intéressées, à venir partager son savoir-faire, sa passion...

Place donc à la découverte et à la joie de vivre !!!

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre au 05 63 27 64 47 ou par mail : [capsdecouverte@netcourrier.com](mailto:capsdecouverte@netcourrier.com)

*Céline LAGIEWKA  
Responsable accueil de loisirs Caps Découverte  
Fabas - Canals*

# LES ASSOCIATIONS

## A.C.C.A DE FABAS



Tous les membres de l'ACCA de FABAS sont heureux de présenter à la population de FABAS tous ses vœux pour cette nouvelle année.

### Le bureau est composé:

Julien DUCHÉ: Président  
Jean-Marie RAMIREZ: Président Adjoint  
Jimmy POZZA: Trésorier  
Jérôme SOURSAC: Trésorier adjoint  
Stéphane GRAILHE: Secrétaire  
Claude BONNET: Secrétaire adjoint



### Bilan activité:

Une journée nettoyage, des miradors et des points d'eau, a été réalisée au mois de juillet. Les chasseurs ont été très attentifs par les fortes chaleurs de cet été sur les points d'eau et les agrainoirs à oiseaux. Grâce au suivi du plan cynégétique de OFB (Office Français de la Biodiversité), il n'y a pas eu de dégâts de grands gibiers sur les cultures de la commune.

Encore cette année nous déplorons la dégradation de miradors. Nous rappelons que ce sont des éléments essentiels à la sécurité de tous. Pour une meilleure cohabitation entre chasseurs et randonneurs, L'ACCA s'est dotée d'une app "chassé croisé" qui permet de voir tous les lieux de battues en temps réel sur la commune. Ci joint le code pour pouvoir télécharger l'application.

**Contact:** Julien DUCHÉ: 06 15 51 28 86 - Stephane GRAILHE: 06 32 60 80 71

**Tarif adhésion :** 80€ pour les Fabasiens et 160€ pour les extérieurs.

## LES FABYLETTES

Cette année a été calme pour les Fabylettes.

La première grande sortie « après covid » a pu être réalisée, en organisant un week-end plein air. Une quinzaine de mops suivies de voitures « assistance » étaient présentes ce qui a permis aux plus jeunes de pouvoir participer à l'aventure. Cette sortie s'est déroulée au camping du Bidoune à Moissac qui a gentiment accueilli tout ce petit monde, en mettant à disposition barbecues, terrains de pétanque et location à prix « association ».

L'année s'est terminée avec le 1<sup>er</sup> marché de Noël des Fabylettes, une belle réussite ! Nos amis mobylettes étaient présents au rdv, avec plus de 40 mobylettes pour la balade du matin ! Quelques voitures anciennes avaient rejoint la manifestation. Ils ont tous participé avec entrain au repas du midi organisé par le staf ! Pas moins de 26 exposants (créateurs et producteurs locaux), qui ont insufflé une ambiance festive à la salle des fêtes, et ont généreusement doté la tombola de nombreux lots !

Un grand merci à tous les participants, visiteurs, exposants, partenaires et bien-sûr à la mairie de Fabas.

Et bravo à tous les bénévoles pour leur énergie et leur mobilisation.

Expérience à renouveler!

Les Fabylettes



### AMBIANCE FABASSIENNE



L'année 2021/2022 marque le retour à une saison quasi normale. Le comité a organisé les concours de belote le 3ème vendredi de chaque mois d'Octobre 2021 à Avril 2022 qui a regroupé une dizaine d'équipes en moyenne à chaque session.

En Novembre 2021, une bourse aux jouets a regroupé plus de 40 exposants (inscription complète) pour cette première édition. L'organisation d'un vide grenier en Mai 2022 a regroupé plus de 50 exposants (+ de 200 mètres linéaires d'exposition) pour cette deuxième édition, qui restera une belle réussite.

#### La fête de l'été s'est tenue fin Juin 2022 :

- Le vendredi, les fabasiens ont dégusté le verre de l'amitié offert par le comité.
- Le samedi, le marché gourmand a accueilli environ 500 personnes. Le groupe Féliciano a animé la soirée, précédé par une démonstration de majorettes par la troupe « The Gagagirls. » Le matin, a eu lieu un rassemblement Porsche initié bénévolement par un fabasien désireux de partager sa passion et la faire découvrir au plus grand nombre.
- Le dimanche, le concours de pétanque a été une réussite avec plus de 20 équipes engagées, dans un esprit très bon enfant.
- Le feu de St Jean et la randonnée ont dû être annulés pour cause de météo (canicule)

#### Une deuxième manifestation a eu lieu en Septembre 2022 :

- Le vendredi, les fabasiens ont dégusté le verre de l'amitié. Un concours de pétanque nocturne a été organisé le vendredi soir qui a réuni 20 équipes. Le club ALCDF d'escrime de Grisolles a réalisé une démonstration et initiation gratuite à l'escrime.

- Le samedi, un nouvel épisode du marché gourmand s'est tenu ; avec le groupe Pop'In, qui a permis de réunir environ 300 personnes. En ouverture du marché gourmand, les Gagagirls, fidèles au poste, ont refait une démonstration de majorettes en faisant participer le public.
- Le samedi matin a eu lieu la randonnée pédestre dans Fabas de 4.5km qui a regroupé une cinquantaine de personnes. A la suite, un cours de yoga a été proposé dans la salle des fêtes et a regroupé une vingtaine de personnes.
- Le samedi après-midi, un salon « rentrée bien-être » a été initié bénévolement par une fabasienne, et a regroupé 20 exposants.

#### Pour l'année 2023, le comité des fêtes prévoit l'organisation des manifestations suivantes :

- D'octobre à avril : concours de belote les troisièmes vendredis de chaque mois
- Fête de l'été : les 23-24-25 juin 2023
- Fête de septembre : 01-02 septembre 2023
- Le comité étudie la possibilité de retransmettre certains matchs de la coupe du monde de rugby sur grand écran (notamment le match d'ouverture France / All Black le 08/09/2023)

### A LA CROISÉE DES FERS

Soyez les bienvenus au club d'escrime sportive de Fabas, dès 5 ans de 17h à 19h, à la salle des fêtes. Nous vous proposons de vous initier ou de vous perfectionner à l'art du fleuret. Notre équipe reste soudée autour des valeurs du respect des autres et de soi-même.

Lancez-vous dans l'aventure dès 5 ans, pour se maîtriser et s'amuser avec les autres. Mais également pour découvrir ce sport de combat ancestral et se redécouvrir !

Nous vous attendons donc pour croiser le fer.



En cette fin d'année, nos escrimeurs ont pu affronter leurs parents et ou amis lors d'une petite rencontre de noël afin de montrer leurs progrès. Chacun y a trouvé un petit goûter pour reprendre des forces. Sportivement !

- Horaires :**
- Mercredi 17-19h (17h18h moins de 7 ans) salle des fêtes de Fabas
  - Vendredi 19h-21h gymnase école primaire de Grisolles

**Coordinnées :** contact@escrime-grisolles.fr

## ASSOCIATIONS

### LES PARPALHOLS

Les membres de l'association des parents d'élèves des écoles de Canals et de Fabas se sont réunis le 30 septembre afin d'élire le nouveau bureau.

Après avoir exposé le bilan de l'année écoulée, Mme Valentine LOPEZ (Présidente), Mme Alexia LALOZE (Vice-Présidente), Mme Sandra OURMIERES (Trésorière) et Mme Sandra MOSER (Secrétaire) ont été élues à l'unanimité.

En ce début d'année scolaire, l'association a organisé la traditionnelle vente de crêpes avant les vacances de la Toussaint et la soirée Halloween qui a réuni plus de 170 personnes. L'association tient à remercier le Comité des Fêtes de Canals ainsi que tous les bénévoles qui ont permis cette réussite.

Avec encore pleins de projets comme Noël, le loto, la kermesse... les membres des Parpalhols vous invitent à les rejoindre pour des moments d'échanges et de plaisir dans le seul but d'aider les écoles à financer leurs projets.

Les membres de l'association vous souhaitent une belle année 2023.



### CLUB DES AMANDIERS

Au fil des années, le Club des Amandiers s'étiole.

Malgré les difficultés, nous avons pu réunir nos adhérents, le 14 juin pour un repas de printemps ainsi que le 8 novembre pour un repas d'automne. Tous étaient enchantés de se revoir autour d'excellents repas. Même Mme GASPAROTTO qui réside désormais à la maison de retraite de Verdun était avec nous.

Comme les années précédentes chaque adhérent a reçu un panier gourmand pour Noël.

Mais, ayant des problèmes de santé, j'ai donc pris la décision de démissionner de la présidence du club. Toute personne intéressée pour reprendre en mains le club peut me contacter.

Au seuil de cette nouvelle année le Club des Amandiers souhaite à tous les Fabasiennes et Fabasiens ses meilleurs vœux de bonheur et santé

*La présidente  
Yvette POIRIER*

### VIVE LA VIE



Implantée depuis 2007 à Fabas, l'association vive la vie propose des ateliers avec la méthode Montessori à travers ses différentes activités pour enfants et adultes.



#### POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent manipuler le matériel lors des ateliers sensoriels pour qu'apprendre reste un plaisir !

#### POUR LES ADULTES

Sur différents modules, les adultes se forment à la pédagogie Montessori :

Ces formations sont ouvertes à tous les adultes, parents et professionnels.

Cette année de nouveaux partenariats avec d'autres organismes de formations ont vu le jour. Car dans le sillage de Maria Montessori et de son fils Mario Montessori notre but est de promouvoir et de former encore et encore à l'éducation à la paix, plus qu'essentielle de nos jours.



#### BELLE ET JOYEUSE ANNEE 2023 A VOUS TOUS

Jacques Tellier,  
[www.vive-la-vie-montessori.fr](http://www.vive-la-vie-montessori.fr)



# RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

## ANIMAUX DOMESTIQUES – Cas de divagations

Des cas de divagation de chiens perdurent. Le code rural précise dans son article L211-23, la notion de divagation :

« Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. »

La divagation d'animaux sur la commune ne se limite pas seulement aux chiens. Quel que soit l'animal, les propriétaires s'exposent à une verbalisation.

De plus, les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit. Un chien qui aboie à longueur de journée est un trouble anormal au bon voisinage.

## TRAVAUX ET TONTE – Horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

(Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

## USAGE DU FEU et PRÉVENTION DES INCENDIES

L'arrêté préfectoral n°06-982 du 11 mai 2006 rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies :

- Les travaux agricoles : de nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles pouvant enflammer une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.
- L'usage du feu par les particuliers : il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants-droits de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écoubage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place et incinération de végétaux coupés, dans les zones vulnérables au risque incendie.
- Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine : l'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

## TAPAGE NOCTURNE

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18).



## DÉPÔTS SAUVAGES

Le dépôt illicite d'objets est punissable d'une amende de 2ème classe. Le dépôt illicite d'ordures expose son auteur au paiement d'une amende jusqu'à 1500€ (Article R632-1 du Code Pénal).

Afin de lutter contre ce fléau, la mairie déposera plainte à chaque constatation de dépôts sauvages. Déjà plusieurs auteurs ont pu être identifiés et ont dû revenir enlever leurs déchets en plus de l'amende légale en vigueur.

# Pas de lingettes dans vos toilettes !

Quelle est la consommation de lingettes en France ?

233 Lingettes / seconde

Chaque année, environ 100 milliards de lingettes sont jetées dans les toilettes françaises, soit plus de 7,3 milliards par an.

Un coût pour la collectivité

Pour déboucher les canalisations, des opérations de maintenance sont nécessaires avec, mise à part des matières et matériaux de personnes, financées par la collectivité, des opérations sont supportées par la facture d'eau des abonnés.

Quelle est la composition des lingettes ?

Les lingettes sont biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 5 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel ou fait de leur composition (produits allergènes, phthalates...).

Quels sont les autres déchets à ne pas jeter dans les toilettes ?

Produits hygiéniques, catégories ménagers, vaisselle, produits chimiques, restes de déchets animaux, hydrocarbures, peinture, verre, insecticides, huiles de végétaux, produits dangereux, médicaments, ustensiles...

Pourquoi les lingettes provoquent-elles des pollutions de l'environnement ?

Une fois dans les eaux, les lingettes se libèrent sur les micro-déchets et les plastiques, s'envolent les uns autour des autres et se transforment peu à peu en masses visqueuses, appelées « fatberg ». Ces masses peuvent boucher des canalisations ou gêner la circulation et provoquer des pollutions dans le milieu aquatique (eaux, mer...).

Service-Public.fr



## L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135€**  
d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,  
l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer  
l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500 €,  
avec confiscation du véhicule, si vous l'avez  
utilisé pour transporter les déchets).

**écowatt**

Ma météo de l'électricité  
pour une consommation plus responsable



Rejoignez le mouvement !  
[monocowatt.fr](http://monocowatt.fr)

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité.

# Le village de Noël

## Lettres au Père-Noël

C'est à l'initiative de Babeth (notre secrétaire), avec l'aide précieuse de son amie Brigitte, et le savoir-faire de Jonathan, qu'est apparu, devant la mairie, le village du Père-Noël.

En effet, grâce à la boîte aux lettres en liaison directe avec le pôle Nord, le Père-Noël a donc reçu ainsi, le courrier des enfants. Ce village a apporté de la joie et de la bonne humeur dans notre commune et nous espérons bien le retrouver l'année prochaine.



# CONTACTS UTILES

## MAIRIE

**Tél :** 05.63.67.30.57 ou  
09.61.05.26.61  
**Email :**  
mairie-fabas@info82.com  
**Site internet :**  
<https://www.fabas82.fr/>

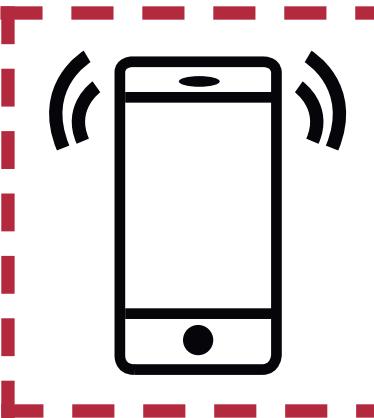
Notre secrétaire de mairie, Elisabeth CACCLIN,  
vous accueille : les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à  
12h et de 14h à 17h

## ÉCOLE - CENTRE DE LOISIRS

**École de Fabas :** 05.63.67.34.77  
**École de Canals :** 05.63.64.13.55  
**ALAE-ALSH de Fabas/Canals :** 05.63.27.64.47

## ASSOCIATIONS

**ACCA :** 06.15.51.28.86 (Mr Julien Duché)  
**Ambiance Fabassienne :** (Mr Elliott Luc)  
comiteambiancefabassienne@gmail.com  
**Le Club des Amandiers :** 05.63.02.86.85 (Mme Yvette Poirier)  
**Les Fabylettes :** lesfabylettes@outlook.fr (Mr Aymeric Poupon)  
**Les Parpalhols :** lesparpalhols@gmail.com  
(Mme Valentine LOPEZ)  
**Vive la vie :** 05.63.02.62.45 (Mr Jacques Tellier)



## URGENCES

**SAMU :** 15  
**POLICE :** 17  
**POMPIERS :** 18  
**Appel d'urgence européen :**  
112  
**Numéro d'urgence par  
SMS pour les Sourds et  
malentendants :** 144  
**Sans-abris :** 115  
**Allô enfance en danger :** 119  
**Enfants disparus :** 116 000  
**Centre de secours  
de Montauban :** 05.63.91.65.10  
**Gendarmerie de Grisolles :**  
05.63.27.04.30  
**Trouver une pharmacie  
de garde :** 3237  
**Trouver un médecin  
de garde :** 3966  
**Hôpital de Montauban :**  
05.63.92.82.82  
**Centre antipoison :**  
05.61.77.74.47  
**Dépannage électrique (ERDF) :**  
09.72.67.50.82  
**Dépannage gaz (GRDF) :**  
0800.47.33.33  
**Urgence vétérinaire  
(Montauban) :** 05.63.63.38.81  
**SPA du Ramier (Montauban) :**  
05.63.20.80.32



## REMERCIEMENTS

Pour avoir participé à l'élaboration de ce bulletin municipal,  
nous tenons à remercier :

Mme Elisabeth CACCLIN, secrétaire de Mairie,  
Mme Virginie COURBIERES, directrice de l'École de Fabas,  
Mme Céline LAGIEWKA, directrice du Centre de loisirs de Fabas,  
Mr Julien DUCHÉ, président de l'association ACCA,  
Mr Elliott LUC, président de l'association Ambiance Fabassienne,  
M. Aymeric POUPON, président de l'association des Fabylettes.  
Mme Yvette POIRIER, présidente de l'association Le Club des Amandiers,  
Mme Valentine LOPEZ, présidente de l'association Les Parpalhols,  
Mr Jacques TELLIER, président de l'association Vive la Vie,  
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.  
Les membres de la Commission Communication,  
L'ensemble du Conseil Municipal,  
Un grand merci à tous !

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter  
l'actualité de la commune :

- Via notre site internet : <http://www.fabas82.fr/>
- Via l'application smartphone PanneauPocket en mettant Fabas en favori